



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

La reconstruction du Parlement vaudois reçoit la Distinction Romande d'Architecture 2018

Le conseiller d'Etat Pascal Broulis en charge des bâtiments de l'Etat et du patrimoine du canton reçoit ce jour à Genève l'une des huit Distinctions Romandes d'Architecture 2018, pour la reconstruction du Parlement vaudois. Une seconde Distinction vaudoise est attribuée à la nouvelle salle communale de Le Vaud. Cette manifestation quadriennale qui réunit les associations professionnelles, l'ensemble des cantons romands et la plupart de leurs villes a pour objectif de récompenser les auteurs mais aussi les maîtres d'ouvrage de réalisations remarquables dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie civile.

Le canton de Genève a été chargé d'organiser la quatrième édition de la Distinction Romande d'Architecture (DRA IIII), qui porte sur la période 2014 à fin 2017 et dont les résultats sont proclamés ce samedi en public au pavillon Sicli. Un comité bénévole représentatif des associations professionnelles, des cantons et de plusieurs villes romandes s'est constitué dans le but de renforcer les liens qui unissent l'architecture aux mondes politique, économique, culturel et de promouvoir l'art de bâtir au travers de réalisations exemplaires. La manifestation a lieu tous les quatre ans et permet d'honorer conjointement les concepteurs et les maîtres d'ouvrage: privés, investisseurs institutionnels ou collectivités publiques.

Présidé par l'ancienne syndique de Lausanne et ancienne présidente de Pro Helvetia, Yvette Yaggi, le jury a examiné ce printemps les 313 candidatures romandes dont près d'une centaine vaudoises. Il a retenu 26 nominés parmi lesquels 7 projets vaudois: un ensemble de 360 logements sur l'ancienne friche de Sébeillon, le programme d'ateliers et commerces Les Garages dans le quartier du Flon, le bâtiment de l'EVAM situé route de Marin au Chalet-à-Gobet, le nouveau quartier et jardin partagé de Lavigny, la surélévation d'un immeuble de 1970 à Chavannes-près-Renens, la nouvelle salle polyvalente de Le Vaud et la reconstruction du Parlement cantonal à La Cité. Ces deux dernières réalisations obtiennent l'une des huit Distinctions suprêmes attribuées au final par le jury.

«De manière générale, commente la présidente, le jury salue l'adéquation des réponses apportées par les réalisations primées aux défis des territoires». Une préoccupation constante que relève également le concepteur du nouveau Parlement vaudois, l'architecte lausannois Marc Collomb: «le défi était de mettre en résonance le bâti existant avec les exigences contemporaines. Le passé et le futur se mêlent, les traditions et les nouvelles technologies se marient tout en préservant leur identité.» Le chef du

département vaudois en charge des constructions Pascal Broulis évoque pour sa part le long parcours de ce projet, ses multiples rebondissements historiques, civiques, juridiques et politiques. Il rappelle que cette réalisation «plébiscitée par ses utilisateurs et ses visiteurs, aujourd'hui distinguée par un large panel d'acteurs publics, a bien failli ne jamais voir le jour».

Accompagné à la remise du trophée par le chef du SIPAL Philippe Pont et l'architecte cantonal Emmanuel Ventura, le conseiller d'Etat souligne que cette distinction est une récompense pour le travail réalisé par l'ensemble du Service avec le souci permanent, conformément au 5ème pilier de la Stratégie immobilière du canton, de promouvoir une architecture exemplaire.

Renseignements complémentaires:

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des relations extérieures; Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL); Emmanuel Ventura, architecte cantonal (SIPAL) sont atteignables par l'intermédiaire du délégué départemental à la communication, Olivier Dessimoz au 078 658 65 46.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 septembre 2018

RENSEIGNEMENTS

DFIRE, Olivier Dessimoz, délégué à la communication du DFIRE,
[078 658 65 46](tel:0786586546)

LIENS

[Distinction romande d'architecture](#)

[Dossier sur la reconstruction du Parlement vaudois](#)